



Pies-grièches

**Animation du Plan National d'Action
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Bilan 2012**



<http://paca.lpo.fr>



Septembre 2012

Au service de la biodiversité depuis 1912 **PACA**

**ANIMATION DU PLAN NATIONAL D’ACTION PIES-GRIECHES
EN REGION PROVENCE – ALPES – COTE D’AZUR
BILAN 2012**

DREAL
**Direction Régionale de l’Environnement,
de l’Aménagement et du Logement**

Photos couverture : Paysage Montagne de Lure © Olivier Hameau – Pie-grièche à tête rousse © Olivier Goliard – Pie-grièche méridionale © Bertrand Eliotout

ANIMATION DU PLAN NATIONAL D'ACTION PIES-GRIECHES
EN REGION PROVENCE – ALPES – COTE D'AZUR
BILAN 2012

Objet social de l'association :

L'association locale dite Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA), créée le 5 avril 1998, a pour but :

- ✓ de protéger, de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, l'air, les sols, les sites, les paysages et le cadre de vie,
- ✓ de lutter contre les pollutions et nuisances, contre l'aliénation des chemins ruraux et de randonnée,
- ✓ de promouvoir la découverte et l'accès à la nature,
- ✓ et d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

Elle exerce son action sur l'ensemble de la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur y compris sur le territoire maritime méditerranéen (eaux territoriales et zone de protection écologique).

Adresse du siège social :

LPO PACA

Villa Saint Jules

6, avenue Jean Jaurès

83400 HYERES

Tél. 04.94.12.79.52 - Fax. 04.94.35.43.28

E-mail : paca@lpo.fr site : <http://paca.lpo.fr>

Nom des représentants de l'association :

Gilles VIRICEL, Président de l'association

Jean-François VIDAL, Trésorier de l'association

Sophie MERIOTTE, Secrétaire générale de l'association

Direction du projet :

Benjamin KABOUCHE, Directeur de la délégation

Coordination du projet :

Olivier HAMEAU, responsable du programme

ANIMATION DU PLAN NATIONAL D'ACTION PIES-GRIECHES EN REGION PROVENCE – ALPES – COTE D'AZUR

- **Contexte :**

Les Pies-grièches sont un groupe d'espèces (cinq espèces en France) globalement menacées : toutes ces espèces présentent un statut de conservation défavorable en France et en Europe. Les raisons de ce déclin, bien que multifactorielles, restent majoritairement liées au bouleversement des pratiques agricoles opéré depuis les années 1960. Espèces des milieux semi-ouverts étroitement liées au paysage rural en France, les Pies-grièches ont été touchées de plein fouet par la mutation accélérée des campagnes. L'avènement de l'agriculture productiviste et son corollaire de mesures (remembrement et arrachage massif de haies et d'arbres, usage intensif de produits biocides, suppression des vergers traditionnels et mise en culture des prairies) ont ainsi mené à l'effondrement des populations de Pies-grièches dans la quasi-totalité des régions.

A contrario, dans certains secteurs de moyenne montagne, c'est un contexte de déprise agricole entraînant une fermeture du milieu qui hypothèque localement l'avenir de ces espèces.

A l'instar des oiseaux macro-insectivores comme le Rollier d'Europe, la Chevêche d'Athéna ou encore la Huppe fasciée, les Pies-grièches sont à la fois des espèces dites de la « nature ordinaire » mais également emblématiques et caractéristiques de la richesse biologique des milieux agricoles. La conservation de ces espèces s'inscrit dans l'ambition de la France et de l'Union européenne de stopper le déclin de la Biodiversité, ambition qui a pris toute sa signification en 2010, année déclarée de la Biodiversité, avec la rédaction d'une première version du Plan National d'Action en faveur des Pies-grièches.

Ce Plan concerne quatre des cinq espèces de Pies-grièches qui nichent en France et au regard de ce contexte, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se voit concernée par toutes ces espèces à des degrés variés :

- ✓ La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* Gmelin 1788
- ✓ La Pie-grièche grise *Lanius excubitor* Linné 1758
- ✓ La Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* Temminck 1820
- ✓ La Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* Linné 1758, forme nominale sur le continent et race *L. s. dubius* Hartlaub 1854 en Corse.

La Pie-grièche grise et la Pie-grièche méridionale, sans être strictement sédentaires, sont visibles toute l'année en France. Toutes les autres espèces sont migratrices au long cours et hivernent en Afrique subsaharienne.

Compte-tenu du bastion méridional reconnu de ces espèces et du contexte fortement défavorable caractérisant cette famille d'oiseaux peu connue du grand public, un premier travail a été réalisé en 2010 afin de préciser le statut des pies-grièches en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de contribuer à la rédaction du Plan National d'Action.

Prise en compte des Pies-grièches aux niveaux national et local

- **Animation et suivi au plan national**

Une réunion du groupe de travail pour la validation de protocoles, dans le cadre de la rédaction du 4^{ème} projet de Plan, devait se réunir au printemps à Montpellier. Cette réunion n'a pu avoir lieu en raison de l'impossibilité de définir une date qui convienne à la majorité.

- **Mise en œuvre et suivi au niveau régional**

- ✓ Une rencontre réunissant la Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation PACA, le Conservatoire des Espaces naturels de PACA et l'Institut Méditerranéen de Biologie et d'Ecologie a été organisée en janvier (30/01/2012) à l'Ecomusée de la Crau (St-Martin-de-Crau).

Etaient présents : Laurent Tatin (CEN PACA), Nicolas Vincent-Martin (CEN PACA), Alexandre Millon (IMBE), Olivier Hameau (LPO PACA)

Cette réunion a eu pour objectif de présenter le travail de recensement de la Pie-grièche méridionale initié sur le plateau de Sault en 2011 et de définir collégialement les bases d'un protocole pour le suivi de cette espèce au niveau régional. Il est ressorti de cette réunion les différents points suivants :

- o La présence de la Pie-grièche méridionale, à des densités très variables, dans 3 types de milieux distincts en Provence (Crau steppique, agrosystèmes et garrigues) rend difficile dans l'immédiat de définir un projet de protocole unique répondant à l'objectif recherché (calcul d'une tendance démographique régionale statistiquement fiable).
- o Un suivi des passereaux est réalisé sur la Réserve Nationale des Coussouls de Crau dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion. Ce suivi est une application du programme STOC (Suivi Temporel des oiseaux communs coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle) et permet de contacter entre 20 et 30 Pies-grièches méridionales chaque année. Il conviendra de déterminer à l'avenir si ces données permettent d'établir une tendance fiable de la population de Crau qui reste le principal bastion régional pour cette espèce (65 – 100 couples).
- o Le suivi engagé en 2011 dans les agrosystèmes du plateau des Monts de Vaucluse et de la Montagne de Lure se poursuivra tel qu'il a été engagé ; compte tenu de la très faible densité des effectifs sur ce type de milieu, un protocole de suivi basé sur une recherche aléatoire des couples paraît en effet difficilement envisageable.
- o Un protocole commun basé sur un échantillonnage stratifié et orienté sur les principaux massifs des Bouches-du-Rhône pourrait être proposé aux différents réseaux d'observateurs régionaux dès la saison de reproduction 2012.

- ✓ Rencontre de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures

Une rencontre a été organisée avec le responsable scientifique de la RNN (Dominique Guicheteau) de la plaine des Maures (4 octobre 2012). Celle-ci a eu pour objectif de présenter les principaux objectifs du PNA Pies-grièches et de déterminer les enjeux sur le territoire de la Plaine des Maures. Des fiches actions Pies-grièches devront être intégrées dans le cadre de la rédaction du futur Plan de gestion de la Réserve.

- **Alimenter la base du Système d'Informations sur la Nature et le Paysage (SINP)**

Toutes les données de Pies-grièches recueillies dans la base de données Faune-PACA viendront alimenter Silène-Faune avant le 31/12/2012.

- **Développer et valider des protocoles de suivis et d'étude des Pies-grièches**

Un protocole pour le suivi des effectifs de Pie-grièche méridionale a été établi en collaboration avec le CEN PACA, l'IMBE et la participation complémentaire du Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (Aurélien Besnard – CNRS Montpellier). Celui-ci a été proposé aux différents réseaux d'observateurs régionaux dès la fin du mois de février 2012.

Mise en place d'un suivi de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* dans les principaux massifs des *Bouches-du-Rhône*

Les secteurs géographiques de prospection concernés par ce suivi

Les secteurs géographiques retenus dans le cadre de ce protocole sont :

- ✓ Le massif de la Montagnette
- ✓ Les Alpilles (partie est du massif)
- ✓ La chaîne des Costes
- ✓ Les garrigues de Lançon
- ✓ Le plateau de l'Arbois
- ✓ Le massif du Garlaban
- ✓ Le massif de la Grande Etoile
- ✓ La Sainte-Victoire
- ✓ La Sainte-Baume

Les observateurs auront à faire le choix du secteur géographique de prospection.

Inscription des participants

Pour participer au suivi, l'envoi d'un simple mail suffit, adressé à amine.flitti@lpo.fr et olivier.hameau@lpo.fr

En fonction du secteur géographique choisi, une maille de prospection vous sera envoyée.

Méthode et période de prospection

En fonction du choix de l'observateur, une maille de 2km x 2km lui sera attribuée. Au sein de cette maille, 8 carrés prédéfinis de 500m x 500m disposés en quinconce selon le modèle ci-dessous devront être prospectés. Les carrés présentant une couverture supérieure à 50% d'habitat non favorable (pinède, zone urbanisée) ne seront pas prospectés.

1		2	
	3		4
5		6	
	7		8

Répartition en quinconce des 8 carrés à prospecter sur chaque maille

La prospection se fera par la réalisation d'un point d'écoute/observation de 15mn au sein de chaque carré. Le positionnement des points sera au choix de l'observateur qui les centrera le plus possible sur le carré en tenant compte de l'accessibilité et de la meilleure couverture visuelle offerte. Le passage complet sur tous les points se fera au cours d'une même matinée entre 1 heure et 4 heures après le lever du jour. Deux passages devront être entrepris au minimum. Un troisième passage est possible pour les observateurs qui le souhaitent ; ceci-lui aura pour but de préciser le taux de détection de l'espèce avec un passage supplémentaire. Les différents passages seront réalisés entre début mars et mi avril, période optimum de parade et de chant chez l'espèce avec un intervalle de temps d'une semaine au minimum entre chaque passage.

Notation des informations

➤ Les observations

Il est conseillé de réaliser ses observations aux jumelles et à la longue-vue. Tous les indices comportementaux – chant, parade, accouplement, transport de matériaux - seront notés sur une fiche de relevé de terrain (fournie). L'observateur devra noter pour chaque point réalisé :

- ✓ l'heure de contact avec la première PGM observée sur le carré
- ✓ le nombre total de PGM observées au moins une fois dans chaque intervalle de 5mn
- ✓ la localisation sur la carte de l'emplacement du premier contact pour chaque individu observé sur le carré (on indiquera M1, M2, M3 etc.).

Les contacts de Pie-grièche méridionale réalisés durant la réalisation d'un point mais à l'extérieur du carré en question seront également notés ainsi que tous ceux survenant au cours des déplacements entre chaque point (cf. tableau de synthèse des contacts sur la maille). On les notera par des M0.

Toutes les autres espèces contactées pourront être également notées ; ceci pourra notamment permettre de mieux définir les cortèges d'espèces associés à la Pie-grièche méridionale.

NB : Afin d'éviter tout dérangement, ne chercher en aucun cas à voir un nid et encore moins son contenu !

➤ Les conditions météorologiques

Vent	Pluie	Couverture nuageuse
Absent = 1	Absente = 1	0 – 33 % = 1
Faible = 2	Bruine = 2	33 – 66 % = 2
Moyen à fort = 3	Averses = 3	66 – 100 % = 3

➤ L'habitat

Pour chaque carré prospecté (500m x 500m), l'habitat sera caractérisé selon la codification proposée (cf. fiche ci-dessous).

Rendu

Les fiches de prospection renseignées (même celles concernant des sites ayant fait l'objet d'une prospection sans succès) seront renvoyées au coordinateur régional. Elles seront accompagnées de la cartographie du secteur montrant les carrés prospectés au sein de chaque maille. Des photos des sites sont la bienvenue !

Vos observations peuvent être également saisies directement sur Faune-PACA <http://www.faune-paca.org/> à l'aide de la modalité « observation précise ». Les données négatives seront également notées. C'est-à-dire que pour chaque point réalisé n'ayant fait l'objet d'aucune observation de Pie-grièche méridionale, l'espèce sera signalée sur Faune-PACA avec le nombre « 0 ».

Il sera mentionné « Suivi PGM 2012 » dans l'espace remarque.

Perspectives

L'objectif de ce protocole vise en premier lieu la mise en place d'un suivi démographique des effectifs de Pies-grièches méridionales afin d'en évaluer la tendance. Il sera donc proposé aux observateurs de réitérer les passages d'année en année aux mêmes dates sous la contrainte de conditions météorologiques favorables. Il est à noter également que les résultats obtenus à l'issue de cette première année test pourront permettre d'envisager un réajustement du protocole, notamment en ce qui concerne la durée des points d'écoute. En fonction du taux de détection de l'espèce au cours des 15mn (nombre d'individus contactés dans les 5, 10 et 15mn), la durée des points d'observation pourra ainsi être amenée à réduire. A l'inverse, une augmentation de la durée des points n'est guère envisageable dans la mesure où cela compromettrait la réalisation des 8 points dans une même matinée.



Site occupé par la Pie-grièche méridionale (lavandin en friche avec bosquets épineux) – Simiane-la-Rotonde © O. Hameau

Fiche habitat

Important : utiliser une fiche par carré 500m x 500m

NOM & Prénom de l'observateur :

Courriel :

Secteur géographique :

N° de maille :

N° de carré :

Milieu(x) présent(s) sur le carré : Précisez la représentativité de chaque milieu présent sur le carré à l'aide d'un chiffre de 1 à 4 : 1 : inférieure à 25% 2 : entre 25% et 50% 3 : entre 50% et 75% 4 : supérieure à 75%	Elément(s) paysager(s) présent(s) sur le carré
☐ Garrigue basse (<1m) ☐ Garrigue haute (>1m) ☐ Pinède ☐ Zones enherbées ☐ Zone incendiée ☐ Verger ☐ Vigne ☐ Culture annuelle : ☐ Friche ☐ Autre(s) culture(s) : ☐ Coupe forestière ☐ Habitat dense ☐ Autre :	☐ Arbre isolé ☐ Buisson isolé ☐ Haie arborée ☐ Haie arbustive ☐ Lisière forestière ☐ Ripisylve ☐ Fil électrique ☐ Clôture ☐ Habitat dispersé ☐ Autre

Le site vous paraît :

- | | |
|--|--|
| ☐ dans une dynamique de fermeture (fermeture naturelle du milieu, déprise agricole) | ☐ stable et pérenne |
| ☐ dans une dynamique d'ouverture (coupe forestière, zone incendiée...) | ☐ menacé à court terme (projet d'aménagement) |

Tableau de synthèse des contacts de Pie-grièche méridionale

Maille N° :

Observateur :

Date 1^{er} passage : Vent : /3 Pluie : /3 Couverture nuageuse : /3

N° de point	Heure : début du point	Heure : 1 ^{ère} PGM contactée sur le point	Nombre de PGM contactées*			Comportements (posé, chant, accouplement, transport de matériaux...)
			1 à 5mn	6 à 10mn	11 à 15mn	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
Autres contacts : nombre de PGM contactées sur la maille durant la matinée de prospection mais hors des points d'observation (trajets entre les différents points) ou au cours des points d'observation mais hors du périmètre des carrés prospectés =						

Date 2^{ème} passage : Vent : /3 Pluie : /3 Couverture nuageuse : /3

N° de point	Heure : début du point	Heure : 1 ^{ère} PGM contactée sur le point	Nombre de PGM contactées*			Comportements (posé, chant, accouplement, transport de matériaux...)
			1 à 5mn	6 à 10mn	11 à 15mn	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
Autres contacts : nombre de PGM contactées sur la maille durant la matinée de prospection mais hors des points d'observation (trajets entre les différents points) ou au cours des points d'observation mais hors du périmètre des carrés prospectés =						

*Nombre de PGM contactées au moins une fois dans l'intervalle des 5mn correspondantes. (Ex. : pour un seul et même individu observé au moins une fois dans chaque tranche de 5mn, on notera 1 dans chacune des 3 cellules).

Mieux connaître les populations de Pies-grièches

- **Suivi d'une population de Pie-grièche méridionale sur le plateau des Monts de Vaucluse et la Montagne de Lure**

La Pie-grièche méridionale, seule Pie-grièche nicheuse sédentaire de Provence, voit son statut de conservation lié avant tout à des problématiques de gestion locale de son habitat favorable et de taille des effectifs. Ce contexte rend prioritaire la localisation précise des principaux bastions de cette espèce et le suivi de l'évolution de leurs effectifs encore mal connue sur la majeure partie des sites de la région. Le plateau des Monts de Vaucluse et les piémonts cultivés de la Montagne de Lure, connus pour accueillir une population de Pie-grièche méridionale, font ainsi l'objet d'un suivi de population.

✓ Description du secteur géographique

La zone d'étude s'étend sur 17 communes du plateau d'Albion et de la Montagne de Lure. Le paysage est constitué principalement d'agrosystèmes entrecoupés de vastes pans forestiers. La culture du lavandin, des céréales et des plantes fourragères occupent une grande partie des terres agricoles. Le pâturage ovin y est encore localement bien présent. La Pie-grièche méridionale se rencontre essentiellement là où subsistent encore des surfaces enherbées, des friches, des haies et des bosquets ou des zones de matorral sous forme de boisements dégradés. L'altitude moyenne y est de 829 mètres.

Figure 1 : Occupation du sol sur la zone d'étude (source : Corine Land Cover 2006)

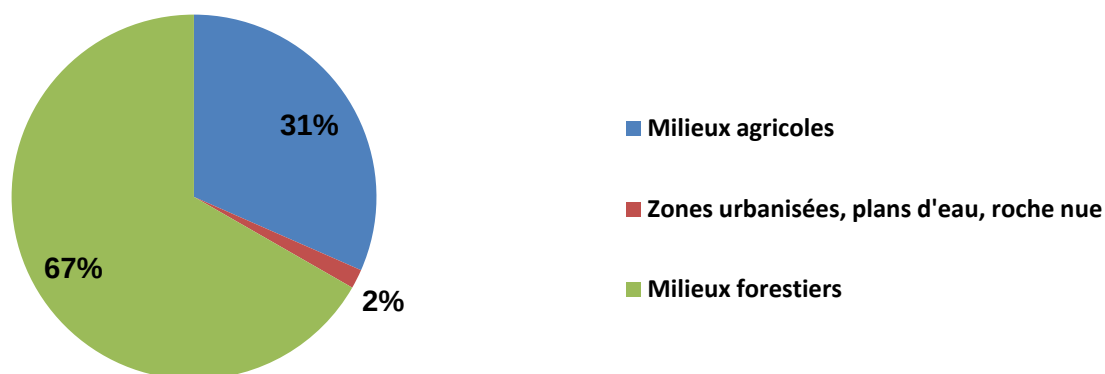
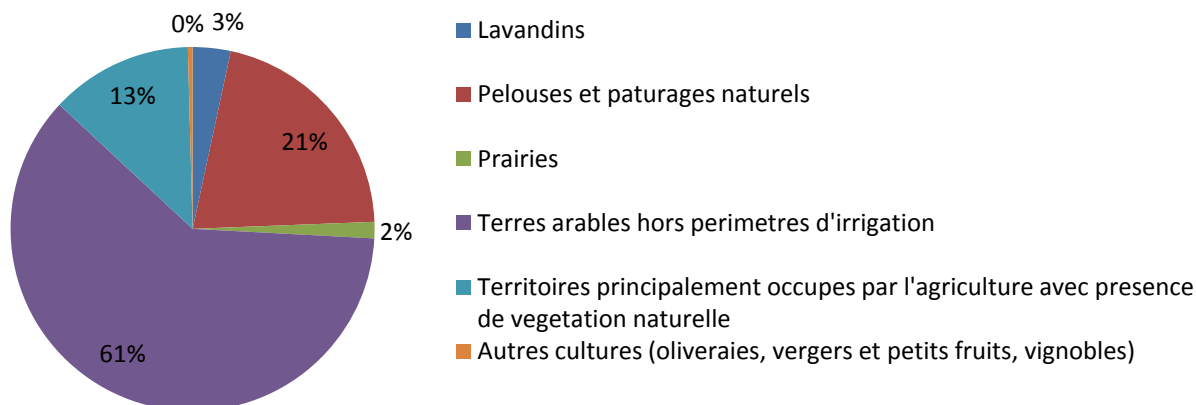
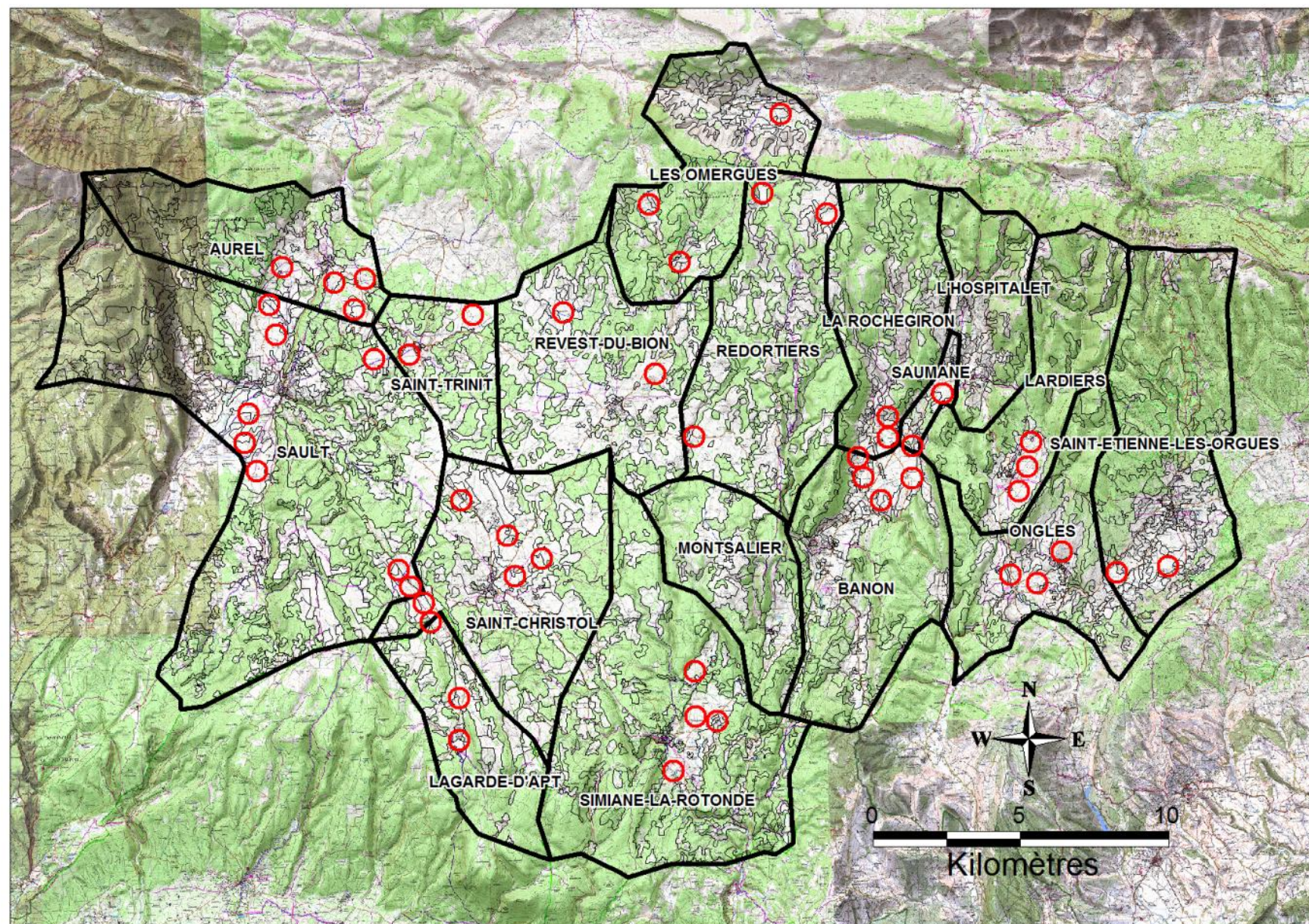


Figure 2 : Usage des terres agricoles sur la zone d'étude (source : Corine Land Cover 2006)



Carte 1 : Périmètre de suivi de la Pie-grièche méridionale sur le plateau des Monts de Vaucluse



Limites communales



Sites suivis en 2012

✓ Protocole de suivi de la Pie-grièche méridionale sur le secteur d'étude

Une recherche systématique de l'espèce a été entreprise en 2011 sur l'ensemble du secteur. Cette recherche s'est orientée à la fois sur les sites historiques (ayant fait l'objet d'au moins une observation de l'espèce en période de reproduction au cours des dix années antérieures) et des sites avec présence d'éléments jugés favorables à l'espèce (jachères, prairies naturelles, haies et bosquets). Un total de 43 sites ont été définis (chaque site étant circonscrit dans un cercle de 350 mètre de rayon soit une quarantaine d'hectares). La recherche de l'espèce s'est étendue à 50 sites en 2012 avec une durée des passages ramenée à 20mn.

Evolution de la pression d'observation entre 2011 et 2012 sur le secteur d'étude

	2011	2012
Nombre de sites suivis	43	50
Pression d'observation	270h plusieurs passages de durée variable sur chaque site	40 heures entre 1 et 4 passages de 20mn sur chaque site
Nombre d'observateurs	3	2

✓ Résultats et évolution des effectifs recensés entre 2011 et 2012

La diminution significative de la pression d'observation exercée en 2012 ne semble pas avoir affecté le taux de détection de l'espèce. Le calcul de ce taux de détection sur les points d'observation réalisés (par découpage de la durée en tranche de 5mn) permet en outre de préconiser une durée d'observation de 15mn à partir 2013 en conservant un taux de détection supérieur à 90%.

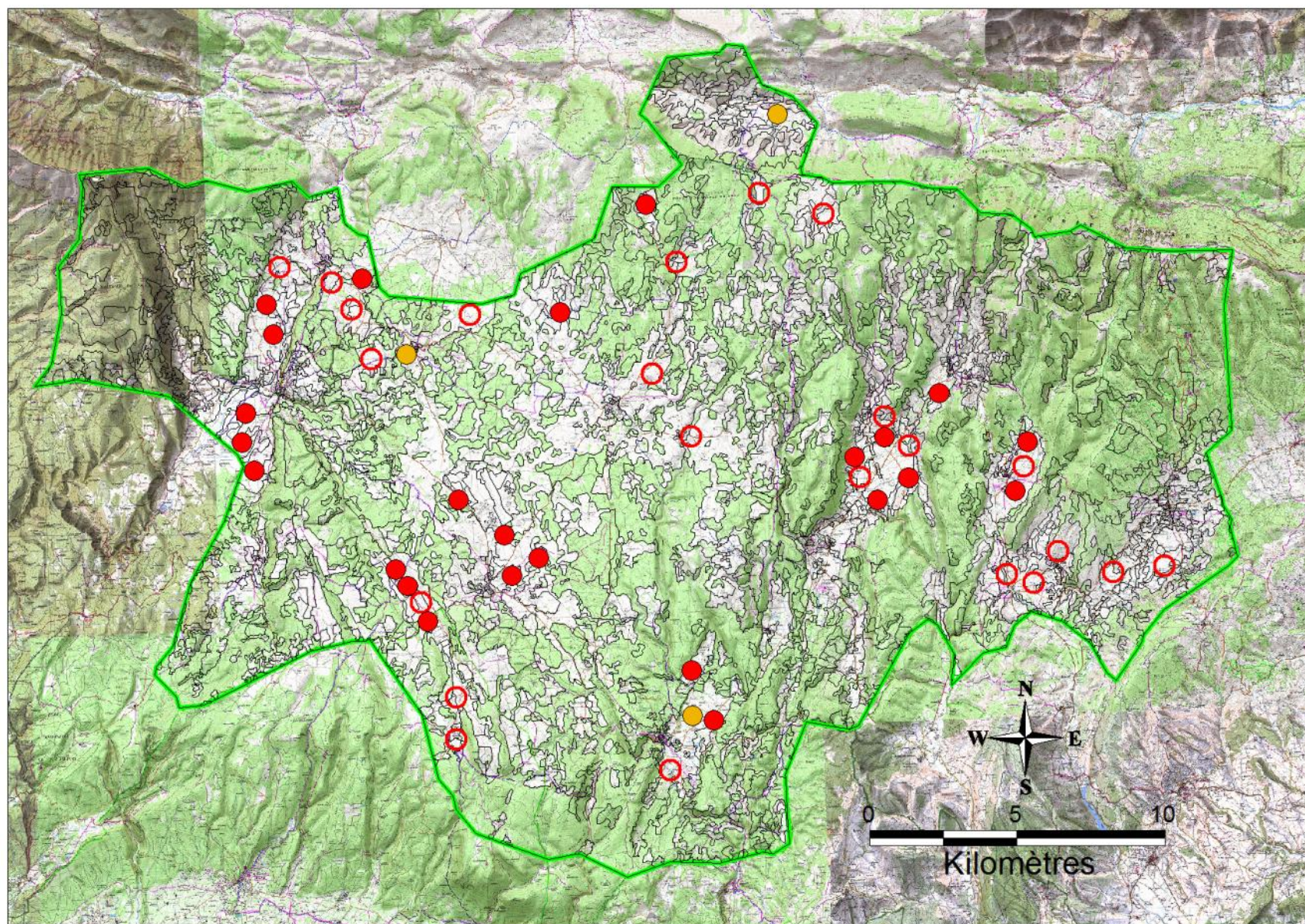
Evolution de l'occupation des sites suivis en 2011-2012

	Occupation des sites en 2011			Occupation des sites en 2012		
	Sites historiques (2001 – 2010)	Nouveaux sites (2011-)	Total 2011	Sites historiques (2001-2010)	Nouveaux sites (2011-)	Total 2012
Nombre de sites suivis	25	18	43	26	24	50
Site occupé par un couple	10	7	17	13	11	24
Site occupé par un seul adulte	3	2	5	1	2	3
Espèce absente (ou non détectée)	12	9	21	12	11	23
Sites occupés par au moins 1 adulte en 2011 et 2012	/	/	/	10	8	18
Colonisation de sites entre 2011 et 2012 par au moins 1 adulte	/	/	/	3	2	5
Disparition de l'espèce sur sites entre 2011 et 2012	/	/	/	3	1	4

L'étude mise en place repose donc sur le suivi de 50 sites potentiellement favorables à la Pie-grièche méridionale et d'une population constituée d'une vingtaine de couples (24 détectés en 2012). L'occupation de ces sites par au moins un adulte s'élevait à 54% en 2012 (53,5% en 2011).

55% des sites occupés au moins une fois entre 2011 et 2012 sont des sites historiques ayant fait l'objet d'une observation de l'espèce avant 2011 en période de reproduction.

Localisation des contacts de Pie-grièche méridionale sur les sites suivis en 2012



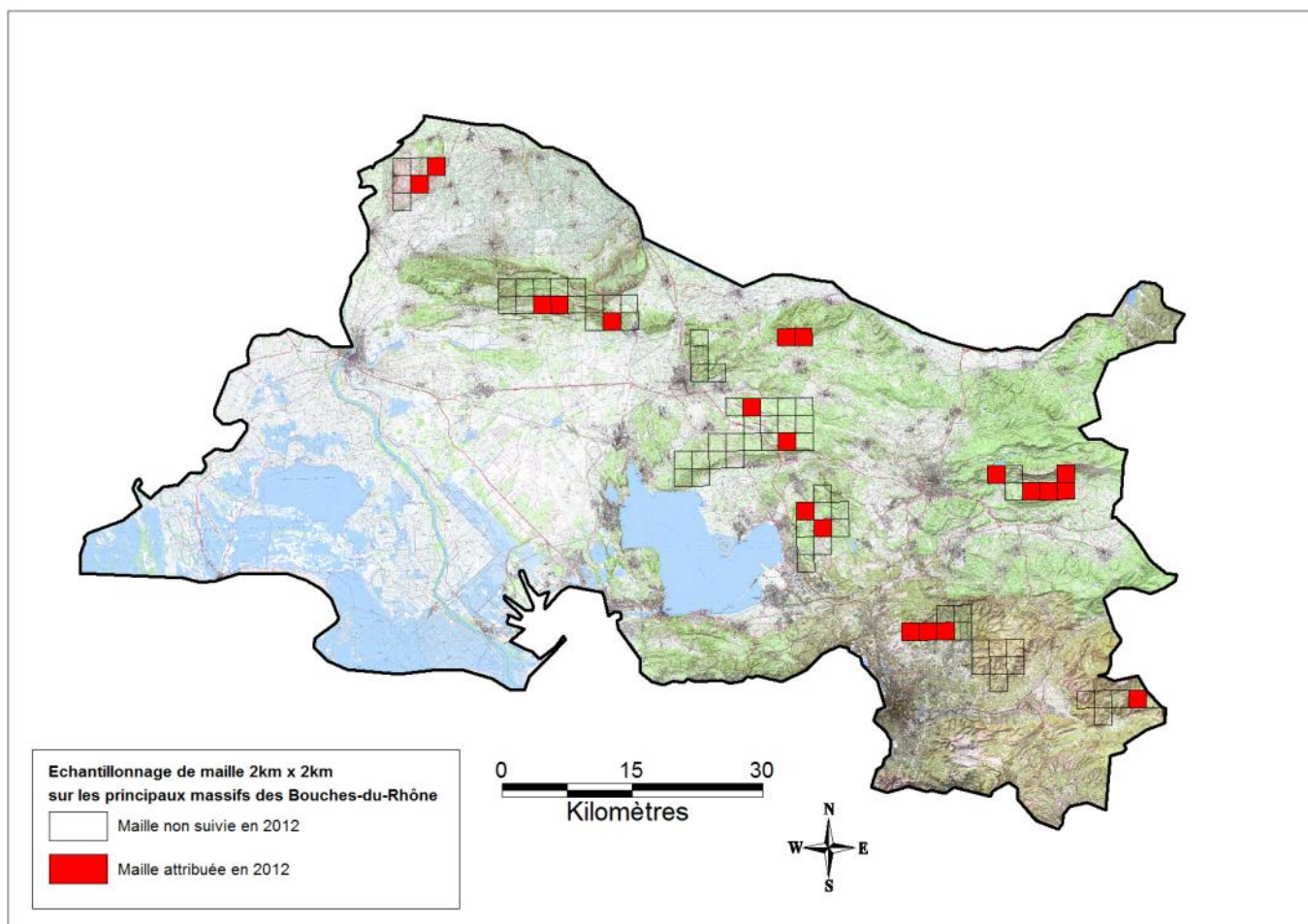
- Mise en place d'un protocole de suivi dans les principaux massifs des Bouches-du-Rhône

Le protocole élaboré en collaboration avec l'IMBE et le CEN PACA a été proposé aux différents réseaux d'observateurs régionaux suivants :

- Faune Paca : <http://www.faune-paca.org/>
- Forum de discussion « Obsmedit » : <http://fr.groups.yahoo.com/group/obsmedit/>
- Groupes locaux de la LPO PACA

En réponse à cette demande de mobilisation, 20 mailles ont finalement été distribuées à 19 observateurs.

Distribution des mailles de prospection de la Pie-grièche méridionale dans les principaux massifs du département des Bouches-du-Rhône



Le bilan de cette enquête fait l'objet d'un Faune-PACA publication en cours de rédaction ; celui-ci sera mis en ligne dans le courant du mois de décembre et consultable sur le lien suivant : <http://www.faune-paca.org/>

- **Objectifs opérationnels**

L'animation du Plan National d'Action Pies-grièches en région PACA aura pour principaux objectifs en 2013 :

- ✓ De collaborer au comité de suivi national pour une meilleure valorisation du Plan en région.
- ✓ De travailler en concertation avec les acteurs régionaux pour une meilleure prise en compte des Pies-grièches dans les différents plans de gestion de sites (PNR, Réserves naturelles, sites Natura 2000).
- ✓ D'améliorer la connaissance concernant le statut de conservation des Pies-grièches en région PACA (localisation et dénombrement des effectifs de noyaux de population encore peu connus ; mise en place de suivis de population).

- **Description des actions principales**

La LPO PACA réalisera dans le cadre de ce travail les actions suivantes :

- ✓ Participation au comité de suivi national
- ✓ Elaboration de fiches actions « Pies-grièches » en concertation avec les gestionnaires d'espaces naturels protégés
- ✓ Aide à l'élaboration d'un protocole national de recensement et de suivi des populations de Pies-grièches validé par le MNHN
- ✓ Présentation d'un protocole national validé aux acteurs régionaux de la conservation
- ✓ Recensement et suivi de populations de Pies-grièches, notamment par la formation et la coordination de bénévoles associatifs, pour améliorer la connaissance de ce groupe d'espèces en région PACA.

- Calendrier de réalisation

2013

- Résultats attendus (indicateurs)

Rapport d'étude

Bonne connivence avec le rédacteur du Plan National d'Action et participation au comité de suivi pour la validation du 4^{ème} projet de Plan.